



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N°6

RELEVÉ DE DECISIONS DES 16 ET 17 MARS 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric TANGUY, Président

Alain GRIGUER, Christian ALBE, Alain de FABRY, Christine MOURADIAN, Pierre MERCIER

Excusés :

Yves LABROUSSE, Florence AVABY

Assistent :

Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET, Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO

Invité :

Arnaud DAGORNE

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Intervention du Président de la LNV (Alain GRIGUER)

Le Président de la LNV déclare être satisfait de la réunion concernant la Champions League s'étant déroulée à la CEV notamment sur le planning des compétitions. Le Directeur Général de la FIVB, qui était présent, a été sensible aux problèmes de chaque pays pour que les championnats domestiques se disputent sur une période plus longue.

Alain GRIGUER annonce la validation par le CD LNV de la présence des pôles France en division pro à partir de la saison prochaine.

- Les partenariats

- La FFVolley a finalisé les prestations du partenariat avec ERREA sur l'indoor
- La conclusion du contrat est en cours avec DECATHLON notamment pour un partenariat tourné vers le scolaire (Educ Volley), les clubs (Coupes de France jeunes + labels), le Beach Volley (Equipes de France). La marque sera ALL SIX pour le Volley-Ball
- Un changement de direction, suite au décès très brutal de Xavier DEBENI début Mars, son Directeur, s'est opéré au sein de notre agence Marketing EM Promotion chargé de la recherche de partenaires. Ce changement de direction met en difficulté la fédération notamment pour les maillots des Equipes de France où il reste un délai assez court pour trouver des annonceurs

2. SECRETARIAT GENERAL

- Communication des procès-verbaux

- Les procès-verbaux seront validés au Conseil d'Administration du 28 avril 2018

- Point sur les vœux

- Un rappel sera réitéré pour indiquer que le vœu proposé et accepté ne sera appliqué que sur la saison n+1, après mise à l'étude de la commission concernée
- Les vœux seront proposés par commission

- Assemblée Générale en Corse : constat d'une forte participation des délégués

- Comité d'Ethique

La LNV a proposé trois personnes, la FFVolley doit faire de même, le Président propose deux candidatures :

- Georges GUILLET
- Aline GEMISE-FAREAU

Vote : adopté à l'unanimité.

3. FINANCES - RH

La réunion de synthèse avec la commissaire aux comptes pour finaliser le bilan est prévue le vendredi 13 avril, seront présents : Le Président de la FFVolley, Le Trésorier Général, des membres du Conseil de Surveillance et la Commission Centrale Financière.

- Organisations fédérales

- Validation du budget « Coupe de France loisir » de 12 000 €
- Indication du Trésorier Général que la FFVolley ne demande pas de caution sur les Volleyades (M17-M15 et M13). Cependant, les organisateurs font part de difficultés ou dégradations, la FFVolley facturera à la Ligue Régionale ou au Comité concerné.

- Pôles Espoirs

Pour la saison 2019, mise en place d'une nouvelle procédure :

- le non-paiement de la pension entrainera une mesure disciplinaire. Il sera demandé une double signature pour un renouvellement ou une mutation. A ce jour aucune aide à pension ne sera versée sans vérification de la conformité financière

- Les aides à pension :
 - Projet d'élaboration d'une convention tripartite Parents/Ligue, DTN
 - L'aide fédérale sera directement attribuée à la Ligue du joueur(se) concerné(e), après vérification de la conformité du dossier
 - L'éventuelle dette sera intégrée au barème du règlement financier

- Les Universiades

- La convention prévoyait 1/3 des coûts à la charge de la FFVolley : Le Trésorier Général est en attente des comptes définitifs de la FFSU. A l'avenir, il faudra faire intégrer dans le budget FFSU les coûts du stage de préparation.

- Questions diverses

- Dans l'état actuel du dossier et des éléments en notre possession, la FFVolley ne prendra pas en charge les frais induits par le match LNV donné à rejouer entre deux clubs de PARIS et AJACCIO suite à une erreur du corps arbitral. Un courrier sera adressé aux clubs.

- Ressources humaines

Le responsable des RH indique la nouvelle organisation du service comptable :

- | | |
|---|-----------------|
| • Gestion et suivi des clubs et des organisations événementielles | Haby DIALLO |
| • Gestion et suivi des fournisseurs, des arbitres | Mauricia BENON |
| • Gestion des notes de frais et des stagiaires | Velamarie THALY |
| • Supervision et coordination du service | Sylvie BERNIER |

Le responsable des RH demande au Bureau Exécutif de valider la proposition suivante :

- Embauche d'un CDD sur le période des paiements des licences par les clubs afin de ne pas retarder la gestion des paniers des clubs (3 mois à l'automne).

Vote : adopté à l'unanimité.

4. EVENEMENTIEL/COMMUNICATION/PARTENARIATS

- Final Six

- Conférence de presse mercredi 21 mars 2018 à 14h00 en présence du Président de la FIVB et celui de la CEV, dans les locaux de la Métropole de Lille.

- Tournoi Beach 5 étoiles à Paris

- Le Président et le Directeur Général ont rencontrés un promoteur qui souhaite s'engager financièrement. Le Président délègue le suivi de ce dossier à Karim LEVY.

- Euro 2019

- Le Président et le Directeur Général cherchent à obtenir une confirmation de la sécurisation de la subvention de 1 million d'euros qui a été accordée par le CNDS en septembre 2016. Les dossiers des grands événements ne sont plus gérés par le CNDS mais par le Ministère des Sports.

- Réunion avec la CEV
 - Le Président de la CEV a fait part de son mécontentement sur la diffusion des lieux des rencontres, il n'était pourtant pas possible de faire attendre plus longtemps sachant que la FFVolley a retardé déjà de plus d'un mois le choix des villes. Nous sommes toujours en attente de l'élaboration du contrat liant les quatre Fédérations organisatrices à la CEV.
- Bilan de la Coupe de France 2018
 - En termes de vente de billets, le résultat est bon mais ne permet pas d'équilibrer
 - Une réflexion est en cours sur la modification des formules des phases finales de Coupe de France, sachant que ce système de journée ne permet pas un équilibre financier et que dans le meilleur des cas une perte de 40 K€ est un bon résultat

5. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES

- Situations VOLLEYADES – MINI-VOLLEYADES – MAXI-VOLLEYADES
 - Volleyades :
 - **45** équipes confirmées.
 - Mini-Volleyades :
 - confirmation du nombre d'équipes proposées : **48**
 - Maxi-Volleyades :
 - Compte-tenu de l'état d'engagement des équipes, il est proposé d'étendre la sélection aux joueurs évoluant en N3. Les responsables du secteur sportif confirment que ne seront pas acceptés les joueur(se)s surclassés, de Pôle ou de N2.
 - Budgets - Tarifs – Engagements – Remboursements des Épreuves de Sélections
 - Les Budgets , tarifs d'engagement et de remboursements des épreuves de sélections (Volleyades – Mini Volleyades – Maxi Volleyades) sont adoptés à l'unanimité.
 - Documents complets joints en annexe au PV de Bureau.
- Situation des poules finales de coupes et de championnats
 - Les organisateurs des poules finales ont signé le Cahier des Charges.
 - Les droits d'engagements en poules finales jeunes sont confirmés à 250 €.
 - Budget - Tarif – Engagement – Remboursement des finales Nationale 2 / Ultra-marine
 - Les Budgets, tarifs d'engagement et de remboursements des finales de championnat de Nationale 2 / champions Ultra-Marins sont adoptés à l'unanimité.
 - Documents complets joints en annexe au PV de Bureau.

- ANIM VOLLEY(S)

- La FFVolley avec son secteur développement va mettre en place une certification ANIM VOLLEY'S qualifiante pour répondre aux besoins de l'accueil des primo débutants dans les clubs.

Cette formation sera en partie disponible en E-Learning sur l'application My Coach By FFvolley dont seront équipés l'ensemble des éducateurs et entraîneurs Français.

- Coupes de France Jeunes

- Il est demandé au Secteur sportif une meilleure communication sur l'élaboration des poules de Coupe de France Jeunes. Il apparaît souhaitable de définir des lignes directrices connus de tout le monde.

- Feuille de match électronique

- Plusieurs tests seront effectués à partir du 31 mars 2018.

6. SECTEUR DTN (AXELLE GUIGUET – ERIC TANGUY)

Le dossier pluriannuel de la Convention d'Objectifs a été déposé au Ministère.

- Beach-Volleyades : A ce jour, il n'y a pas d'organiseurs déclarés. Si la manifestation ne se fait pas, il serait souhaitable de mettre en place un stage pendant l'été (camps d'entraînement Beach Volley)
- Tokyo 2020, en cas de qualification les sites d'entraînement seraient :
 - Okinawa pour l'indoor
 - Hocoluto pour le Beach Volley

- Le suivi professionnel des joueurs

Nicolas BLIN est en charge des dossiers :

- Proposition de création d'un fond de dotation FFVolley avec des entreprises qui pourront défiscaliser. Projet validé à l'unanimité.

- Conventions en cours

- Outre-Mer : Une réunion s'est tenue à la demande de la Vice-Présidente. Les demandes étant peu structurées temporellement, la DTN propose d'élaborer un projet Ligue qui sera étudié à l'AG pour une mise en place pluriannuelle
- Scolaire : orientation primaire
- Secondaire : Appel à projet au niveau national co-construit pour entrer sur les AS UNSS (x pratique 3*3) en véhiculant les valeurs du Volley-Ball

- Divers

- Souhait de créer un logo de l'Année du Volley
- Universitaire : souhait de communiquer une liste de référents scolaires régionaux (lycées + universités)
- Colloques (dates et lieux à communiquer aux ligues régionales)
 - UNSS/FFSU ROUEN : Mai 2018
 - UNSS/UGSEL AIX-EN-PROVENCE : Juin 2018

7. SECTEUR ULTRA-MARIN

- Ligue de Mayotte

La FFVolley, malgré sa volonté d'arranger une situation délicate, constate des difficultés de mise en place d'une situation stable.

- Nouvelle Calédonie

- Le moratoire mis en place est suivi
- Après correction d'un petit souci informatique le nouvel état des licences 2016/2017 est de 76 clubs et 2221 licenciés au lieu de 45 clubs ce qui fait qu'en 2016/2017 la Fédération comptait 1408 clubs soit 1 de plus qu'en 2015/2016.

- La Réunion

La ligue de La Réunion demande à la FFVolley un prêt sur 5 ans de 50 000 € pour qu'ils puissent s'acquitter de l'indemnité de fin de bail sur le bâtiment d'hébergement et les terrains de sport propriété de la Ligue.

Le Bureau Exécutif est d'accord sur le principe mais la ligue doit fournir au Trésorier Général des éléments pour étudier ce dossier et notamment leur capacité de remboursement.

- Proposition d'accompagnement de la ligue des Iles du Nord : la FFVolley prendra en charge les frais de port de la dotation récoltée par l'association HUM'S partenaire de la FFVolley. Le Président souligne que la Ligue dispose de 0 licence cette année comme la saison dernière, bien que cette saison les licences leur soient offertes pour les aider à redémarrer l'activité Volley après le passage du cyclone qui a dévasté l'île. Une demande de régularisation des licences et de l'affiliation des clubs va être demandée au Président de la Ligue Thierry STEPHEN.

8. SECTEUR DEVELOPPEMENT

Le développement est une priorité ; le plan de développement issu du plan Fédéral et de la CO du Ministère est en cours d'élaboration ; voici les axes stratégiques à développer :

- définir une architecture sur le plan de développement
- rendre compte des différentes réunions ou colloque des référents développement
- mieux communiquer, notamment en termes de visibilité sur les actions menées
- définir clairement les objectifs
- donner du temps aux salariés afin qu'il puisse élaborer un plan de développement cohérent et mettre en place les stratégies adaptées
- développement des licences
- créer une commission de développement et des éducateurs dont la mission serait le suivi des DAF

9. INSTITUT DE FORMATION

- Décliner régionalement l'IF en premier lieu sur les ligues disposant de l'agrément de formation
- Créer le CFA du Volley-Ball qui permettra de collecter de la taxe d'apprentissage et ainsi investir dans des formations

La prochaine séance est fixée au vendredi 13 et samedi 14 mars 2018.

La séance est levée à 14h15.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE

